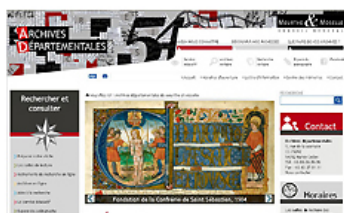


Lettre d'information des archives départementales de Meurthe-et-Moselle - Avril 2014

## Informations pratiques

**À noter** : Les salles de lecture appliqueront les horaires de vacances scolaires du **28 avril 2014 au 9 mai 2014 inclus** et **exceptionnellement le vendredi 30 mai 2014** : elles seront ouvertes du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30** (attention, il n'y a pas de permanence entre 12h et 13h30).

## Le site Internet fait peau neuve !



Le site Internet des archives départementales (<http://www.archives.cg54.fr>), mis en place en 2005, est aujourd'hui accessible dans sa nouvelle version et une configuration actualisée. Inscrite dans les données de la charte graphique du département, cette version s'est enrichie de nombreuses illustrations, à commencer par un carrousel de présentation en page d'accueil.

[En savoir plus](#)

## Pose de la première pierre du centre des mémoires (29 novembre 2013)



La première pierre du centre des mémoires, destiné à accueillir les archives départementales de Meurthe-et-Moselle à l'horizon de 2017, a été posée le 29 novembre 2013 par Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Monsieur Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, en présence de nombreuses personnalités.

Pour en savoir plus : [lire la lettre d'information du centre des mémoires.](#)

Cette première pierre symbolique est constituée d'une brique de verre divisée en quinze feuilles assemblées par des tiges boulonnées et filetées. Chacune de ces feuilles reproduit par transparence un document des archives départementales jugé représentatif de la diversité chronologique et typologique des fonds qui y sont conservés. La brique de verre a été réalisée par le CERFAV (Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers) de Vannes-le-Château ; elle est aujourd'hui visible à l'entrée des archives départementales, rue de la Monnaie.

Les futurs bâtiments des archives départementales, établis sur le site de l'ancienne école normale de garçons, rues Marcelle-Dorr et Jean-Baptiste Thierry-Solet, conjuguent constructions neuves, qui ont commencé à sortir de terre en septembre 2013, et qui doivent abriter les magasins d'archives d'une capacité de 51 kilomètres linéaires, et bâtiments anciens restaurés et restructurés, où seront aménagés les salles de lecture, salles d'exposition, du service éducatif, et de conférences.

## Collecte de documents de la Première Guerre mondiale aux archives départementales



La collecte de documents concernant la Première Guerre mondiale en Meurthe-et-Moselle se poursuit aux archives départementales, dans le contexte du centenaire de la Grande Guerre. À la mi-février de cette année, les archives avaient déjà recueilli 1342 documents, dont 1138 pièces originales remises en don. Les documents proposés en don ou en prêt pour numérisation se caractérisent par leur plus grande diversité, tant par leur teneur que par leur support matériel. Ils se rapportent aussi bien au monde combattant (fascicules de mobilisation et livrets militaires, journaux de guerre, correspondance, photographies) qu'au monde de l'arrière-front (carnets et journaux tenus par des civils à proximité de la ligne de feu, cartes postales). Quant à leurs supports, ils sont constitués non seulement de pièces écrites et de photographies sur plaques de verre ou sur papier, que de dessins relatifs aux combattants, d'ouvrages et fascicules imprimés, et même de médailles.

Rappelons que les archives départementales de Meurthe-et-Moselle sont à la disposition du public pour accueillir toute personne souhaitant remettre, sous forme de don ou de prêt pour numérisation, des documents en rapport avec la Première Guerre mondiale en Meurthe-et-Moselle. Les documents doivent concerner, au moins partiellement ou substantiellement, le territoire départemental, qu'ils se rapportent à des soldats ayant combattu en Meurthe-et-Moselle ou qu'ils soient relatifs à des combattants natifs du département mais ayant été affectés sur des théâtres d'opérations militaires extérieurs à la Meurthe-et-Moselle. Ils peuvent également illustrer les conditions de vie ou de survie des populations civiles dans le département. Un accueil personnalisé sera réservé à chaque démarche et les propositions feront l'objet d'une expertise préliminaire de leur intérêt historique et archivistique.

Pour tout renseignement complémentaire, se rapprocher des Archives départementales, soit par son adresse électronique ([archives54@cg54.fr](mailto:archives54@cg54.fr)), soit par téléphone (03-83-30-90-90).

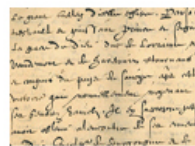
## Exposition 1914-1918, L'Avant-Guerre



La guerre de 1914-1918 est un événement majeur à la croisée de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire collective. Elle prend en Meurthe-et-Moselle un caractère particulier du fait de sa situation stratégique qui en fait une terre d'affrontement prédestinée. Cette marche de la République, amputée de ses prolongements naturels mosellans et alsaciens par le traité de Francfort de 1871, vit pendant presque un demi-siècle à l'ombre d'une guerre franco-allemande

Le travail de mémoire lié à la célébration du centenaire rend nécessaire cette exposition en appui sur la richesse des documents conservés aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Nous avons voulu dans ce premier volet présenter la situation du département à la veille de la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire de la fin de la Belle Époque jusqu'à la déclaration de guerre du 3 août 1914. En croisant des sources variées (officielles ou privées, iconographiques ou textuelles...), notre volonté est de présenter un panorama élargi de la situation militaire, économique, sociale et mentale de la Meurthe-et-Moselle à l'aube du conflit.

### Le coin du paléographe



La transcription du dernier exercice de paléographie, **B 1 : Nomination de Johannès Lud de Pfaffenhoffen**, est [en ligne](#).

**Nouvel exercice de paléographie :**

**[B 902 n°45 : Serment du duc René II en faveur de l'église de Saint-Dié, 21 juillet 1476](#)**

Lorsqu'en 1473 le duc René II prend possession des territoires qui formeront la Lorraine, les sciences et le savoir sont réunis à Saint-Dié, déjà avec le chapitre, mais aussi avec les érudits du Gymnase vosgien. Enclin aux sciences, le souverain se tourne naturellement vers cette cité et ne peut que continuer à la protéger comme l'ont fait ses prédécesseurs.

### Convention de partenariat avec Berger-Levrault

L'entreprise Berger-Levrault a déposé en 1988 aux archives départementales les archives historiques conservées à l'époque sur son site de Nancy (rue des Glacis), où l'entreprise, spécialisée depuis 1789 dans l'édition administrative, s'est repliée en 1871 avec une partie de ses archives et 404 salariés, à la suite de l'annexion de l'Alsace. Ce fonds d'archives a été complété en 2002 par un fonds bibliographique. L'ensemble est désormais constitué de documents manuscrits et des éditions de l'entreprise (brochures et ouvrages). L'objectif de ce dépôt est de garantir de bonnes conditions de conservation et de le mettre en valeur par le biais d'un classement et d'un inventaire afin de faciliter la recherche scientifique et stimuler les projets de valorisation (expositions, etc.). À ce jour, les archives ont été pré-classées aux deux tiers environ par les archives départementales ; une partie des ouvrages imprimés a été cataloguée par des vacataires recrutés par l'entreprise Berger-Levrault en 2002-2003. Afin de réactualiser et redéfinir le cadre de fonctionnement de la coopération entre la société Berger-Levrault, propriétaire du fonds déposé, et le Département de Meurthe-et-Moselle, dépositaire, et permettre une valorisation dynamique, une convention de partenariat a été signée au mois de décembre 2013 par le président du conseil général de Meurthe-et-Moselle et le directeur général de Berger-Levrault. Le Département prendra à sa charge la conservation matérielle du fonds, la mise en œuvre du classement et la rédaction d'instruments de recherche normalisés, la communication au public. Il disposera du droit d'exploiter librement le fonds dans le cadre de sa politique pédagogique et culturelle. L'entreprise Berger-Levrault remboursera au Département les frais engagés pour le classement et la rédaction des instruments de recherche et disposera, grâce à la connaissance du contenu du fonds, des moyens de l'utiliser et de promouvoir la connaissance de l'entreprise auprès d'un large public.

L'approche dynamique et impliquée de l'entreprise pour la valorisation de ses archives en partenariat avec le réseau des archives publiques revêt un caractère exemplaire ; chacun des partenaires apporte le savoir-faire et les moyens spécifiques et complémentaires dont il dispose, au bénéfice de l'accès du plus grand nombre à la connaissance du patrimoine industriel de l'Est de la France. Il s'agit, sinon d'un cas unique, du moins exceptionnel en France, de partenariat public-privé autour d'un fonds à valeur patrimoniale, entre une entreprise encore en activité et une collectivité territoriale.

### Fonds récemment classés

Parmi les nouveaux instruments de recherche mis à la disposition du public depuis le 1<sup>er</sup> mars 2014 (état non exhaustif) :

**École des Grands Moulins (garçons) de Nancy.** — Registre matricule (entrées entre 1904 et 1924, sorties entre 1911 et 1930), registre matricule (entrées entre 1925 et 1941, sorties entre 1933 et 1949). **1 T 4522-4523.** 0,10 ml.

**Cour administrative d'appel de Nancy.** — Dossiers de procédure (2004-2005). Rôle des séances publiques (2005). 2004-2005. **2331 W 1-88.** 13,70 ml.

**Direction départementale de l'Équipement de Meurthe-et-Moselle.** — Permis de construire : subdivisions d'Haroué (1972-2000), de Longuyon (1960-1997), de Longwy (1977-1983), de Lunéville (1962-1998), de Nancy (1984-2000), de Pont-à-Mousson (1993-2000), de Toul (1969-1985). Permis de démolir : subdivisions d'Haroué (1993-1999), de Nancy (1994-2000), de Pont-à-Mousson (1999), de Toul (1984). 1960-2000. **2298 W 1-1246.** 25 ml.

**Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse de Lorraine – Champagne-Ardenne.** — Suivi des établissements habilités par le ministère de la Justice (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges). 1987-2000. **2337 W 1-81.** 8,40 ml.

**Direction de la solidarité et de l'action sociale de Meurthe-et-Moselle. Aide sociale à l'enfance.** — Enfants assistés : fiches administratives d'admission (par ordre alphabétique) 1901-1928. **3 X 1-16.** 1,90 ml.

**Service du cadastre de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy et de Toul.** — Cadastre : procès-verbaux de délimitation de communes. 1802-1928. **3 P 632-641.** 1,20 ml.

Les documents sont communicables sous réserve : des délais particuliers prévus par le [Code du patrimoine](#), pour les archives publiques ; des clauses contractuelles pour les fonds privés.



[Site des archives départementales de Meurthe-et-Moselle](#)  
Pour vous désabonner de la lettre d'information cliquez [ici](#)